

VILLE de MONTBONNOT SAINT-MARTIN (38330)

N° 01_01_2024_058

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	22
Votants	28
Nombre de voix pour	28
Nombre de voix contre	00
Abstention	00
NPPV	01

OBJET:

Désherbage des collections de la médiathèque

Bibliobraderie MAB

Certifie exécutoire

Publié sur le site Internet www.montbonnot.fr et inséré au registre des délibérations de la commune de Montbonnot-Saint-Martin le :

Républiqu

Départeme

Envoyé en préfecture le 01/10/2024 Reçu en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024 Prançaise Publié le

ID: 038-213802499-20240924-01_01_2024_058-DE



Arrondissement de Grenoble Canton de Meylan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre

le 24 septembre

le conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal: 17 septembre 2024

<u>Présents</u>: M. Dominique BONNET, Maire - Mmes Caroline HALLE, Laurence LE BARRILLEC, Marie-Béatrice MATHIEU - MM. Roger BOIS, Gilles FARRUGIA, Jean-François CLAPPAZ Adjoint(e)s. Mmes Véronique BRULEBOIS-VIOTTO, Marie-France CARRE, Catherine FAVAND, Nadine HEILLIETTE, Flavie PARENDEL, Anne-Marie SPALANZANI, Nathalie THIBAULT - MM. Jean-Franck BARONI, Laurent COQUET, Paul KLEIN, Daniel LEIFFLEN, Alain MAFFET, Jean-Baptiste PERIN, Michel PINERI, Jérôme VINTI.

Pouvoirs: Mme Christine CARBONE (pouvoir à Véronique BRULEBOIS-VIOTTO), Mme Virginie SONJON (pouvoir à Gilles FARRUGIA) - M. Patrick DESCHARRIERES (pouvoir à Jean-François CLAPPAZ) - M. Claude BAUSSAND (pouvoir à Dominique BONNET), M. Alexis ISAAC (pouvoir à Jean-Franck BARONI), M. Stéphane MOUNIER (pouvoir à Nadine HELLIETTE), M. Xavier VIGNON (pourvoir à Roger BOIS).

Madame Marie-Béatrice MATHIEU est nommée secrétaire.

Le « désherbage » est l'opération qui consiste à retirer du fonds de la bibliothèque un certain nombre de documents endommagés ou ne satisfaisant plus aux règles de la politique documentaire.

Les collections de la médiathèque sont en effet la résultante d'un choix et se doivent d'être cohérentes.

Afin de rester attractives et de répondre aux besoins de la population, elles doivent faire l'objet d'un tri régulier, qui s'effectue en fonction des critères suivants :

- L'état physique du document, la présentation, l'esthétique
- Le nombre d'exemplaires
- La date d'édition
- Le nombre d'années écoulées sans prêt
- La valeur littéraire ou documentaire
- La qualité des informations (contenu périmé, obsolète)
- L'existence ou non de documents de substitution

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID: 038-213802499-20240924-01_01_2024_058-DE

Il est proposé à l'assemblée que selon leur état, ces ouvrages pourront être cédés gratuitement à des institutions ou des associations caritatives ou détruits et si possible valorisés comme papier à recycler.

Le Conseil municipal, à l'unanimité (1 NPPV : Gilles FARRUGIA) de ses membres présents et représentés :

- ▶ AUTORISE, dans le cadre d'un programme de désherbage, l'agent chargé de la médiathèque municipale à sortir les documents de l'inventaire et à les traiter selon les modalités administratives qui conviennent :
 - Suppression de la base bibliographique informatisée
 - Mention de la date de suppression
- ▶DONNE son accord pour que ces documents soient donnés selon leur état à l'association MAB (Montbonnot Animation Bibliothèque) qui bénéficiera des recettes de la bibliobraderie dont elle aura la responsabilité.
- ▶ INDIQUE qu'à chaque opération de désherbage, l'élimination des ouvrages sera constatée par procès-verbal signé de Monsieur le Maire mentionnant le nombre de documents éliminés et leur destination et auquel sera annexé un état complet de ces documents (nom de l'auteur, titre, numéro d'inventaire, date de publication).

Fait à Montbonnot Saint-Martin, les jour, mois et an susdits Le Maire,

Le secrétaire de séance, Marie-Béatrice MATHIEU

Dominique BONNET

Annexe:

PROCES-VERBAL DESAFFECTION ANNUELLE DES DOCUMENTS DE LA MEDIATHEQUE (LOT 2)